



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



La Revue **G**ouvernance *et* **D**éveloppement

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Économique

Universitaire

Environnementales

Territoriale

Genre Hospitalière

Territoriale

Politique

Numéro juin 2026

**Revue du Programme Thématique de Recherche (PTR)
Gouvernance et Développement**

Indexations et référencements



Impact Factor. SJIF 2025 : 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30^{ème} session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos États. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).
01 BP 134 OUAGADOUGOU 01 (**BURKINA FASO**)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web: www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Benin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou KAMAGATE (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, (Éthique, Philosophie Politique et sociale).
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou , Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Bioéthique et Philosophie de la technique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (Éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
9. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
10. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
11. **N'guessan Séraphin BOHOUSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
12. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
13. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
14. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
15. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
16. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Éthique -Technique-Société
17. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
18. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
19. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
20. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
21. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
22. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
23. **Bêbê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
24. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
25. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
26. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
27. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
28. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
29. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
30. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
31. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
32. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
33. **Messan Litinmé Molley KOFFI**, MC, Université de Lomé, Lettres modernes
34. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
35. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
36. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
37. **Zananhi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
38. **Bilakani TONYEME**, PT, Université de Lomé, Philosophie et Éducation
39. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
40. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
41. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
42. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
43. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
44. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principal :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI: landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI: jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGO: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale :

Yéboué Stéphane Koissy KOFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster) :

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH: tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

TAKI Affoué Valéry-Aimée: takiamee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale ;
2. **Gnangoran Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique) ;
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique ;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine) ;
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHE BI ELLA Eric Damien**, MR, IRSH-CENAREST Libreville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation ;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine ;
12. **DANDONUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine) ;
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes ;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIE Doh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDO Diomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain) ;
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine) ;
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amino Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRA Kouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOU Gnazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé ;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DA Kouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRI Diby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OULAI Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANOGO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdoul Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie/ Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication ;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com)). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2 ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il la faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale (s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagate, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur (s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et en taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit : nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2^{de} éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : *nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.*

Pour les sources sur internet : *indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.*

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364 p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomisso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n° 2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15 /07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs) ; Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al, 2018, p. 151).

SOMMAIRE

FORMATION À DISTANCE D'ENSEIGNANTS OUEST AFRICAINS À LA LUMIÈRE DU CONSTRUCTIVISME COGNITIF DE J. PIAGET

SANÉ Mamadou Vieux Lamine 13-22

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET INCIDENCE DU PALUDISME AUTOUR DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE TAABO

ZOHOURE Gazalo Rosalie ; KOUAKOU Kouassi Serge ; ALLA Kouadio Augustin 23-33

DE L'ESTHÉTIQUE URBAINE À LA MARGINALITÉ SOCIALE : DÉGUERPISEMENTS ET ÉMERGENCE DES INFORMALITÉS GRISES À GONZAGUEVILLE DANS LE PÉRIURBAIN DE PORT-BOUËT (ABIDJAN)

ZEZE Marie-Thérèse Dahonnon ; AKPO Franck Armel 34-47

MÉDIATIONS ANCESTRALES ET RELIGIEUSES POUR UNE GOUVERNANCE INCLUSIVE ET DURABLE EN AFRIQUE

ANZIAN Mlan Kouakou Pierre 48-57

MODÉLISATION SPATIO-TEMPORELLE DE L'ÉVOLUTION D'OCCUPATION DES TERRES DANS LA PROVINCE DU TUY, BURKINA FASO

Nongb-Sanga Adeline KOMBASSERE ; Blaise OUÉDRAOGO ; Assonsi SOMA 58-70

LA POLITIQUE COLONIALE FRANÇAISE : SON IDÉOLOGIE ET SES CONTRASTES DANS LA GOUVERNANCE FAUNIQUE EN HAUTE-VOLTA (1923-1960)

HIEN Sourbar Justin Wenceslas ; Moussa ZABSONRE 71-81

GOVERNANCE PÉNALE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN DANS LE CONDAMNÉ À MORT DE JEAN GENET : VERS UNE CONTRE-GOUVERNANCE POÉTIQUE

KOPOIN Kopoin François 82-89

IMPÉRATIFS POLITIQUES ET ÉDUCATION POLITICO-CITOYENNE : DU CYNISME À LA DÉMOCRATIE DÉLIBÉRATIVE

Kinimo Bienvenu Lagloire N'ZI 90-99

ÉVALUATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES DE L'ÉCOSYSTÈME MANGROVE DE L'AIRE MARINE PROTÉGÉE DE UFOYAAL KASSA-BANDIAL (SÉNÉGAL)

SOW El Hadji 100-113

MUTATION DE LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE DE L'EAU À UNE HYDRO-DIPLOMATIE DANS LE BASSIN DU FLEUVE SÉNÉGAL

Coura KANE 114-125

DYNAMIQUES SÉCURITAIRES DANS LES QUARTIERS SOUS-INTÉGRÉS DU SIXIÈME ARRONDISSEMENT DE LIBREVILLE (GABON) : ENTRE MENACES MULTIFORMES ET INSUFFISANCES INSTITUTIONNELLES

BIDJOULI Lola Richard ; NDONG BEKA II Poliny 126-142

CONFLITS AGRICULTEURS-ÉLEVEURS, LOGIQUES SOCIALES ET MODES DE RÉGULATION EN CÔTE D'IVOIRE : CAS DES VILLAGES DE NAMBONKAHA (FERKESSÉDOUGOU) ET NIANDÉGUÉ (BOUNA)

PARIGASSORI Siméon SORO 143-153

LES MOTOS-TRICYCLES DANS LA GESTION DE CRISE DE MOBILITÉ DANS LE DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN : CAS D'ABOBO-BOCABO (ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE)

DAGNOGO Mamadou ; KAMAGATE Sanaliou 154-164

ACCÈS À L'EAU POTABLE ET RISQUE DE MALADIES HYDRIQUES DANS LES COMMUNES D'ABOBO, YOPOUGON ET KOUMASSI (CÔTE D'IVOIRE)

SEKA Séka Ghislain ; YAMIAN Brou Becket Stanislas ; SEKA Ayé Gnanqui Parfait 165-174

LES VILLES PRÉCOLONIALES DE CÔTE D'IVOIRE ENTRE MARGINALISATION COLONIALE ET INTÉGRATION DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES CONTEMPORAINES DE DÉVELOPPEMENT URBAIN : CAS DE BONDOUKOU

Kouadio Joseph KRA ; Ouattara Bourahima FROUMAN ; Adou François KOUADIO 175-188

LE TOTALITARISME OU LA FIN DE L'ÉTHIQUE POLITIQUE Soumaïla COULIBALY	189-197
LE DÉTERMINISME, FONDEMENT DE L'OPTIMISME LEIBNIZIEN Fofana Falikou	198-208
LES LANGUES IVOIRIENNES COMME MÉDIATION PÉDAGOGIQUE : ÉTUDE DES PERCEPTIONS DES ENSEIGNANTS ET PARENTS D'ÉLÈVES DU PRIMAIRE Kouame Marie Christelle Épouse EHOUE	209-216
LA RÉGIE ABIDJAN NIGER (RAN) FACE AU DÉFIS DU PERSONNEL QUALIFIÉ (1960-1980) OUATTARA Kacoumani Mesmer ; KAPIEU Kando Romaric	217-227
DYNAMIQUE URBAINE CONTRASTÉE À SAN PEDRO : EXEMPLE DE DIGBOUÉ-VILLAGE ET PONT DIGBOUÉ Djénan Marie Angèle KARAMOKO-YEGBE ; Chilé Nadège YAPO épouse KOUAKOU ; Kouassi Théophile KRAMO	228-238
POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES ET VALORISATION DU SEL AU SÉNÉGAL : UNE LECTURE COMPARATIVE DES DISPOSITIFS DE PLANIFICATION DANS LE SINE-SALOUM SY Karalan	239-247
UNE INFLUENCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LES INTERSTICES DE L'ACTION PUBLIQUE : LEÇONS APPRISSES DE L'EXPÉRIENCE DE LA POSCEAS Sambou NDIAYE	248-258
DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT NOMMÉ SUR LE TAS À L'ADMINISTRATEUR DES LYCÉES ET COLLÈGES FORMÉ : EXPÉRIENCES VÉCUES ET LEÇONS APPRISSES OUEDRAOGO Mangawindin Guy Romuald	259-270
GOVERNANCE PARTICIPATIVE ET CONFLITS D'USAGE DE L'EAU DANS LES PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS : ANALYSE SOCIOLOGIQUE DU BARRAGE HYDROAGRICOLE DE SOLOMOUGOU (NORD CÔTE D'IVOIRE) YÉO Namè Hassan ; KOUAKOU Guy Éric Anicet Quassy	271-281
LES MIGRATIONS PEULHS-YARSÉ ET DYNAMISME ÉCONOMIQUE DANS LA CORNE-OUEST DU TOGO DE 1900 À 1990 LALLE Mani ; NADINGA Jean	282-292
LA RÉSILIENCE DES CONTES IVOIRIENS À L'ÉPREUVE DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE : ENTRE PERMANENCE DES VALEURS ET RECONFIGURATION INTERMÉDIAIRE COULIBALY Kounadi	293-302
LA GESTION DES DÉCHETS LIQUIDES FACE À L'EXTENSION URBAINE À SIKENSI KOUAME N'Guessan Marie Mireille	303-311
CRISE RÉPUTATIONNELLE DU MCLU ET TRIBUNAL MÉDIATIQUE : DYNAMIQUE DE L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE EN CÔTE D'IVOIRE YAO Kouakou Guillaume	312-320
ARCHITECTE-URBANISTE « DÉVELOPPEUR » ET « CONSTRUCTEUR » : PISTES DE RÉFLEXION POUR UNE FORMATION ENDOGÈNE EN ARCHITECTURE ET URBANISME EN AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE Pougwendé Léandre GUIGMA ; Mahounami Solange KPOGBEMABOU	321-330
DIGITALISATION DES SERVICES MUNICIPAUX DE LA COMMUNE DE YOPOUGON (SUD DE LA CÔTE D'IVOIRE) BOSSON Koffi Bertin ; KOFFI Yao Julien	331-339
PÉRIURBANISATION ET RECOMPOSITION DES STRATÉGIES D'ACTEURS AGRICOLES À ANGAMBLÉ-KONANKRO (PÉRIPHÉRIE OUEST DE BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE) KOUAKOU Bah ; YÉO Siriki	340-349

BÄNGR-WEOOGO, UN PARC DE DÉCOUVERTE POUR QUELS BESOINS URBAINS ? Karambiri Sheila Médinaa ; Gansaonré Raogo Noël ; SODORÉ Abdoul Azisec	350-360
CONDUITES SUICIDAIRES CHEZ DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À DALOA ESSOH Lohoues Olivier ; DALOUGOU Gbalawoulou Dali ; N'GUESSAN Kouadio Raymond ; SOYIZOU Akofa Murielle Ange Myriam	361-371
LE JEU DES MÉDIAS DANS LA GOUVERNANCE PUBLIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN CÔTE D'IVOIRE : LE CAS DU GROUPE FRATERNITÉ MATIN Michelle TOPÉ GUEU ; Monvaly Badara TOURÉ	372-380
AGRICULTURE PÉRIURBAINE ET PRESSION URBAINE À DAKAR : LE CAS DES PÉRIMÈTRES MARAICHERS DE LENDENG SÈNE Abibe	381-389
UTILISATION DES SERVICES DE SOINS DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES DE PREMIER CONTACT (ESPC) DANS LA VILLE DE BOUAKÉ (CÔTE D'IVOIRE) KONE TANYO Boniface	390-400
LA GLOBALISATION ET SES DÉFIS ÉTHIQUES EN AFRIQUE Agoussi Alphonse MOGUÉ ; Kouadio Antoine ADOU	401-409
EXPLOITATION MINIÈRE ARTISANALE (EMA) ET SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE AU BURKINA FASO OUEDRAOGO Alizèta	410-420
QUAND LES ÉCRANS ÉCLIPSENT LES CŒURS : IMPACT DE LA MÉDIATION NUMÉRIQUE SUR LA QUALITÉ DES INTERACTIONS HUMAINES ET FAMILIALES DANS LA SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE KOFFI Hamanys Broux De Ismaël	421-429
PENSER LES CRISES EXISTENTIELLES CONTEMPORAINES : ENTRE ANGOISSE HEIDEGGÉRIENNE ET RESPONSABILITÉ LEVINASSIENNE TAKI Affoué Valery-Aimée	430-441
INCIVILITÉS DISCURSIVES DANS LA RÉGION DU PORO : ANALYSE DES ÉNONCÉS ET FONCTIONS DANS LES INTERACTIONS LINGUISTIQUES KOFFI Niangoran Germain ; ZADI Esther Gisèle Epse GOUAMENE	442-452
LA PRODUCTION DE L'ESPACE PÉRIURBAIN DE DALOA : ENTRE INFORMALITÉ ET PRÉCARISATION ELEAZARUS Atsé Laudose Miguel ; GOUAMENE Dider-Charles ; KONATE Tchilogneri	453-466
LE DIEMA DE KPANA (TOGO) À L'ÉPREUVE DES POUVOIRS COLONIAUX ALLEMAND ET FRANÇAIS DU XVII^e SIÈCLE A 1921 DANDONOUGBO Nanbidou, LAGBEMA Sougle-Noma	467-477
L'ESPAGNE ET LA DYNAMIQUE DE SES TROIS CRISES KONAN Kouadio Stéphane-Yannick	478-485
OCCUPATION ILLÉGALE ET CONSERVATION DES AIRES PROTÉGÉES : UNE LECTURE A PARTIR DE LA THÉORIE DE L'ACCÈS DU CAS DU PARC NATIONAL DU MONT PEKO EN COTE D'IVOIRE TOUKPO Oscar Guy Sical, TARROUTH Honnéo Gabin, ADOU Koffi Seï	486-494
LES IMPLICATIONS DU SECTEUR MUSICAL DANS LA GOUVERNANCE ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN CÔTE D'IVOIRE ATTOUNGBRE Kouadio Félix	495-505
ALIMENTATION DE L'HIPPOPOTAME AMPHIBIE (HIPPOPOTAMUS AMPHIBIUS LENNAEUS, 1758) DANS LA ZONE DE LA MARE DE KOUMBELOTI EN PAYS ANOUFO AU NORD-TOGO IDRISSA Sahada, ALASSANE Abdourazakou, SIKBAGOU Kankpénangue	506-518

EXPLOITATION MINIÈRE ARTISANALE (EMA) ET SANTE MATERNELLE ET INFANTILE AU BURKINA FASO

OUEDRAOGO Alizèta

Institut de Recherche en Sciences de la Santé (IRSS)
Centre National Scientifique et Technologique (CNRST), Burkina Faso.
Email : lisaouedd@yahoo.fr

Soumission : 23/03/2026 Instruction : 27/04/26 Publication : 15/06/2026

Résumé :

L'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) au Burkina Faso constitue un pilier de l'économie informelle, mobilisant plus de deux millions de personnes sur environ 600 sites. Bien qu'elle représente une stratégie de survie vitale face aux crises climatiques et agricoles, cette activité dissimule des réalités sanitaires et sociales complexes, particulièrement pour les femmes qui composent près de la moitié de la force de travail. Cet article analyse les vulnérabilités spécifiques de ces artisanes et de leurs enfants, plaçant la santé maternelle et infantile au centre des enjeux de dignité humaine du secteur. L'analyse révèle un profil épidémiologique inquiétant, marqué par une prévalence élevée de pathologies respiratoires dues à l'inhalation de poussières de silice, de paludisme et d'infections sexuellement transmissibles. La menace la plus critique demeure l'exposition chronique aux neurotoxiques, notamment le mercure. Ce métal, utilisé pour l'amalgamation de l'or, franchit la barrière placentaire, provoquant des malformations congénitales et des retards de développement irréversibles chez le fœtus. Au-delà des périls biologiques, l'étude souligne les barrières systémiques d'accès aux soins, exacerbées par l'éloignement géographique et des dysfonctionnements éthiques en milieu médical. Les vulnérabilités sociales, telles que les violences basées sur le genre et la précarité des unions éphémères, complètent ce tableau de fragilité. En conclusion, la transformation du secteur exige une réponse multisectorielle audacieuse : intégration de critères de santé dans la réglementation minière, soutien aux coopératives féminines et mise en place de mutuelles de santé dédiées, afin de concilier vitalité économique et protection des générations futures.

Mots-clés : EMAPE, Burkina Faso, Santé maternelle et infantile, Mercure, Vulnérabilités sociales.

Abstract:

Artisanal and small-scale mining (ASM) in Burkina Faso is a pillar of the informal economy, employing more than two million people at around 600 sites. Although it represents a vital survival strategy in the face of climate and agricultural crises, this activity conceals complex health and social realities, particularly for women, who make up nearly half of the workforce. This article analyses the specific vulnerabilities of these women artisans and their children, placing maternal and child health at the center of the sector's human dignity issues. The analysis reveals a worrying epidemiological profile, marked by a high prevalence of respiratory diseases due to the inhalation of silica dust, malaria and sexually transmitted infections. The most critical threat remains chronic exposure to neurotoxins, particularly mercury. This metal, used in gold amalgamation, crosses the placental barrier, causing congenital malformations and irreversible developmental delays in the fetus. Beyond the biological dangers, the study highlights systemic barriers to accessing healthcare, exacerbated by geographical remoteness and ethical failings in the medical sector. Social vulnerabilities, such as gender-based violence and the precariousness of short-lived unions, complete this picture of fragility. In conclusion, transforming the sector requires a bold, multi-sectoral response: integrating health criteria into mining regulations, supporting women's cooperatives and setting up dedicated mutual health insurance schemes, in order to reconcile economic vitality with the protection of future generations.

Keywords: EMAPE, Burkina Faso, Maternal and child health, Mercury, Social vulnerabilities.

Introduction

L'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE), véritable poumon économique informel au Burkina Faso, s'est imposée ces dernières décennies comme une stratégie de survie incontournable pour des millions de foyers (M. Leclerc-Olive et al., 2023). Depuis 2009, l'or est devenu le premier produit d'exportation du pays, représentant environ 12,01 % du produit intérieur brut (PIB) et 79 % des recettes d'exportation en 2022 (ANSAL-BF, 2024). Ce secteur mobilise aujourd'hui plus de deux millions de personnes, soit environ 10 % de la population nationale totale sur environ 600 sites (MEMC, 2024).

Si cette « économie de rêves » offre un espoir d'enrichissement rapide face au déclin de l'agriculture et aux sécheresses récurrentes, elle dissimule une réalité sanitaire et sociale d'une rare complexité. Depuis deux millénaires, l'extraction de l'or est au cœur des dynamiques africaines, mais c'est à partir des années 1980 que l'exploitation artisanale hors des cadres traditionnels a émergé au Burkina Faso. Ce phénomène s'est intensifié au cours des années 2000, créant de nouveaux rapports sociaux et des réseaux marchands étendus. L'exploitation artisanale est définie par la loi n° 016-2024/ ALT du 18 juillet 2024 portant code minier du Burkina Faso⁹² comme l'extraction et la concentration de substances minérales utilisant des méthodes manuelles et traditionnelles. Les femmes, qui représentent entre 40 et 50 % des acteurs de ce secteur (G. Sangli, 2023), sont particulièrement exposées à des risques multidimensionnels. Au-delà de la quête de revenus, l'orpaillage confronte les artisanes et leurs enfants à l'éloignement des infrastructures de santé, à la persistance de pratiques toxiques liées à l'usage du mercure, ainsi qu'à une précarité sociale exacerbée par les violences basées sur le genre. Dans ce contexte, la santé maternelle et infantile émerge comme le baromètre primordial de la dignité humaine au sein de cette industrie. Cet article fait suite à une communication présentée le 02 octobre 2025 lors des « Sciences Afternoons » de l'Institut de Recherche en Sciences de la Santé (IRSS)⁹³ du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) du Burkina Faso ; et se propose d'analyser les vulnérabilités spécifiques des femmes sur les sites miniers artisanaux, de dresser un état des lieux de la morbidité liée à cette activité et d'explorer les pistes de solutions multisectorielles visant à garantir un cadre de vie plus sûr aux populations les plus fragiles.

1. Contexte

L'exploitation minière artisanale au Burkina Faso s'inscrit dans une trajectoire historique ancienne remontant au XVe siècle (ARM et AGEREF/CL, 2019 ; A. Ouédraogo, 2021). Son essor massif contemporain demeure toutefois indissociable des grandes sécheresses des années 1970 et 1980 et d'une flambée des prix mondiaux du métal jaune qui ont transformé cette activité en une stratégie de survie vitale face à la précarité du secteur agricole (O. E. F. Maman Illatou, 2021). Cette dynamique a propulsé l'or au rang de premier produit d'exportation national depuis 2009 (J. Bohbot, 2017 ; ANSAL-BF, 2024), le secteur représentant désormais environ 12,01 % du Produit Intérieur Brut (PIB). Au cœur de cette mutation économique, la présence massive des femmes sur les sites miniers est fréquemment la conséquence de ruptures sociales profondes, à l'image du veuvage, du divorce ou des mariages forcés, transformant l'orpaillage en un refuge financier et un espace de quête d'autonomie (A. Ouédraogo, 2021 ; G. Sangli 2023). Cette immersion féminine dans l'écosystème minier artisanal déplace l'enjeu de l'activité au-delà de la simple extraction pour en faire un défi majeur de santé publique, où la protection de la mère et de l'enfant devient, selon l'expression d'Alizèta Ouédraogo (2021), le baromètre primordial de la dignité humaine au sein de cette industrie.

L'objet de cette recherche se cristallise ainsi sur l'analyse des risques chroniques et multidimensionnels auxquels sont exposés les mères et leurs enfants dans cet environnement. Cette vulnérabilité est d'abord biologique, marquée par l'usage du mercure pour l'amalgamation de l'or, un neurotoxique puissant capable entraînant des conséquences physiologiques et neurologiques tant chez les mères que chez les enfants. Elle est également environnementale et sociale, car la précarité structurelle des sites, couplée à l'éloignement des infrastructures de soins et à la persistance des violences basées sur le genre, dessine un cadre de vie délétère pour les populations les plus fragiles de ce secteur (H. M. Konkobo et A. Ouédraogo, 2022).

⁹² https://www.energie-mines.gov.bf/fileadmin/user_upload/stockage/documents/LA_LOI_016_ALT_PORTANT_CODE_MINIER_DU_BURKINA_FASO_1.pdf

⁹³ C'est un cadre institutionnel mensuel offrant aux chercheur.e.s une tribune pour exposer leurs travaux et partager leurs connaissances au profit des enseignant.e.s-chercheur.e.s et des doctorant.e.s.

2. Justification

Les femmes des sites aurifères sont des actrices incontournables de cette économie. Bien qu'elles ne descendent généralement pas dans les galeries, elles gèrent les hangars de traitement et participent activement à la chaîne opératoire, du concassage à la vente. Cette implication massive les expose directement, ainsi que leurs enfants, à des conditions de vie précaires et à des environnements sanitaires dégradés. La pertinence de cet article repose sur la convergence de quatre (04) enjeux majeurs qui font de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) un défi civilisationnel pour le Burkina Faso et l'espace sahélien. Il s'agit des enjeux (1) économiques, (2) sanitaires, (3) environnementaux, (4) sociaux et (5) stratégiques.

(1) Sur le plan économique, le thème se justifie par le poids prépondérant de l'or qui, depuis 2009, s'est imposé comme le premier produit d'exportation national, représentant environ 12,01 % du PIB et 79 % des recettes d'exportation en 2022 (ANSAL-BF, 2024). Bien que l'activité soit souvent décrite comme une « économie de rêves » ou une stratégie de survie face au déclin agricole et aux sécheresses récurrentes, son caractère largement informel nécessite une analyse approfondie des dynamiques de subsistance de millions de foyers (I. Maman, 2021 ; A. Ouédraogo, 2022). Documenter ce secteur est un préalable indispensable pour transformer cette ressource en un levier de développement stable pour l'État et les communautés locales.

(2) L'urgence sanitaire constitue le second pilier de cette justification, alors que la santé maternelle et infantile devient le baromètre primordial de la dignité humaine dans cette industrie où les femmes représentent entre 40 % et 50 % de la main-d'œuvre (A. Ouédraogo, 2021 ; G. Sangli 2023). L'implication massive des femmes dans les processus de traitement chimique transforme les sites miniers en zones de haute dangerosité toxicologique. L'exposition au mercure, neurotoxique puissant capable de franchir la barrière placentaire, menace directement le capital humain des générations futures en provoquant des malformations congénitales et des retards de développement irréversibles (A. Ouédraogo, 2021), ainsi que des troubles cognitifs et des atteintes motrices chez l'enfant. Cependant, chez la mère, il y a les perturbations du cycle menstruel et la fertilité.

(3) La dimension environnementale renforce la nécessité de cette étude, car l'absence de réhabilitation des sites et la pollution polymétallique extrême condamnent durablement les ressources vitales (S. Abdou Amadou, 2020). Par ailleurs, la déforestation et la pollution des eaux réduisent la séquestration du carbone, accentuant le réchauffement climatique et l'instabilité des sols. Ces perturbations écologiques compromettent les services écosystémiques, forçant ainsi les populations locales à une migration environnementale due à l'effondrement de la résilience de leur biome (M. Leclerc-Olive et al., 2023). Quant aux métaux lourds dans les eaux souterraines, leur concentration dépassant parfois de plusieurs centaines la normale selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), compromettent la pérennité des terres agricoles et des nappes phréatiques au profit d'une quête de gain immédiat (O. E. F. Maman Illatou, 2021 ; C. Sanogo et al., 2025).

(4) Sur le plan social, l'activité minière occasionne des disparités de genre, cantonnant la plupart des femmes à des rôles subalternes et les exposant aux violences sexuelles ainsi qu'à une hygiène précaire. En effet, l'exposition systémique au plomb, au mercure et à la silice provoque des pathologies graves chez les travailleurs, incluant les enfants. Cette vulnérabilité est accentuée par la propagation du VIH/Sida, du paludisme et la consommation d'eaux contaminées. De plus, l'attrait financier immédiat des mines artisanales engendre une déperdition scolaire massive.

Les filles qui subissent d'énormes pressions familiales, sociales et économiques abandonnent leur scolarisation pour travailler dans les sites miniers informels (Z. Soré et A. Maïga, 2015a, 2015b).

Enfin, le thème revêt une **(5) dimension stratégique majeure** dans le contexte sécuritaire actuel du Sahel. Les frustrations nées d'un cadre législatif jugé asymétrique, favorisant parfois l'éviction des artisans au profit des multinationales, créent des tensions sociales profondes susceptibles de menacer la stabilité régionale (D. Ayeh, 2022). La précarité des orpailleurs étant parfois exploitée par des groupes armés non identifiés comme levier de financement ou de recrutement, comprendre et réguler l'EMAPE devient un impératif pour la paix sociale et la souveraineté nationale (M. Leclerc-Olive et al., 2023 ; ANSAL-BF 2024).

3. Problématique

L'exploitation minière artisanale impose aux femmes une maternité précaire. Entre isolement géographique, instabilité conjugale et absence de soutien familial, la survie du couple mère-enfant est menacée. Ce moteur économique vital dissimule ainsi une détresse sociale et sanitaire complexe, défiant le bien-être maternel (M. Leclerc-Olive et al., 2023). Si cette activité offre un espoir d'enrichissement face au déclin de l'agriculture, elle transforme les sites d'extraction en des espaces de précarité où la santé maternelle et infantile devient le baromètre primordial de la dignité humaine. L'enjeu central réside dans le paradoxe entre l'autonomisation financière apparente et l'altération profonde des conditions de vie des populations les plus fragiles. La menace la plus insidieuse pour la santé reproductive découle de l'exposition chimique systémique, notamment au mercure utilisé massivement pour l'amalgamation. Ce neurotoxique puissant, inhalé sous forme de vapeurs ou ingéré via la chaîne alimentaire, possède la capacité de franchir la barrière placentaire, provoquant des malformations congénitales et des retards graves de développement psychomoteur chez le fœtus (H. M. Konkobo et A. Ouédraogo, 2022).

Au-delà des périls chimiques, l'environnement de travail précaire engendre un profil épidémiologique inquiétant où les infections respiratoires, liées à l'inhalation de poussière de silice, constituent le premier motif de consultation (I. Zidnaba et al., 2020). La configuration spatiale des sites favorise également la stagnation des eaux, propice au paludisme, tandis que la promiscuité et le faible recours aux moyens de protection exacerbent la propagation des infections sexuellement transmissibles. Cette dégradation sanitaire est accentuée par une insécurité nutritionnelle marquée, touchant la majorité des ménages résidant sur les sites.

Sur le plan social, l'orpaillage au féminin oscille entre une quête d'indépendance financière et une détresse profonde. Bien que les femmes jouent un rôle pivot dans le financement et la gestion de la production, leur activité les expose à des violences physiques, morales et économiques systématiques (A. Ouédraogo, 2021). Les réalités documentées, allant des fouilles corporelles dégradantes aux harcèlements sexuels, illustrent une violation constante de leur intégrité (H. M. Konkobo et A. Ouédraogo, 2022). Ces vulnérabilités, couplées à la précarité des unions éphémères et aux refus fréquents de reconnaissance de paternité, acculent souvent les mères à des interruptions de grossesse pratiquées dans des conditions de haute dangerosité. Dès lors, la question centrale de cette recherche est de savoir comment l'exploitation minière artisanale au Burkina Faso, tout en restant une ressource économique vitale, devient un moteur de vulnérabilité systémique compromettant durablement la santé maternelle et l'avenir des générations futures. L'enjeu est d'identifier les mécanismes permettant de concilier la vitalité de l'orpaillage avec le respect des droits fondamentaux à la santé et à la dignité humaine.

4. Objectifs et Hypothèses scientifiques

4.1. Objectifs de la recherche

L'objectif général de ce travail est d'analyser l'impact de l'exploitation minière artisanale sur la santé maternelle et infantile au Burkina Faso, afin de proposer des leviers d'action pour une meilleure protection des populations vulnérables.

De manière spécifique, il s'agit de :

- Évaluer les risques toxicologiques et environnementaux auxquels sont exposés le fœtus et le nouveau-né, en mettant un accent particulier sur l'usage du mercure et l'inhalation de poussières siliceuses.
- Identifier les barrières systémiques et éthiques qui entravent l'accès des femmes orpailleuses aux services de santé reproductive et au suivi prénatal.
- Analyser les dynamiques sociales et les Violences Basées sur le Genre (VBG) qui fragilisent la prise en charge de la maternité et la sécurité des enfants sur les sites miniers.

4.2. Hypothèses scientifiques

La recherche repose sur trois hypothèses fondamentales qui guident l'interprétation des données recueillies :

Hypothèse 1 : La priorité de la survie économique sur la sécurité sanitaire. L'immersion des femmes dans l'exploitation minière artisanale est principalement dictée par une nécessité de subsistance liée à des ruptures sociales (veuvage, divorce). Cette urgence économique conduit à une sous-estimation systématique des risques toxiques, où l'exposition au mercure est acceptée comme une condition inévitable de la production, au détriment de la santé néonatale.

Hypothèse 2 : L'existence d'une rupture éthique entre soignants et artisanes. L'accès limité aux soins n'est pas uniquement dû à l'éloignement géographique, mais résulterait d'un conflit de perceptions éthiques et financières. La stigmatisation des artisanes minières (considérées comme riches) par certains agents de santé et la méfiance des artisanes envers la médecine conventionnelle (rejet des médicaments génériques) créent une rupture de confiance qui favorise l'abandon des soins prénataux.

Hypothèse 3 : La corrélation entre précarité des unions et détresse maternelle. L'instabilité des liens matrimoniaux sur les sites aurifères (unions éphémères, refus de paternité) constitue le moteur principal de la vulnérabilité sociale des mères. Cette solitude financière les expose davantage aux violences et les pousse vers des pratiques de santé dangereuses, comme les avortements clandestins ou le travail précoce des enfants, pour compenser l'absence de soutien paternel.

5. Méthode

La présente analyse repose sur une approche méthodologique mixte, combinant une revue rigoureuse de la littérature scientifique et l'exploitation de données empiriques issues d'enquêtes de terrain. La démarche s'est d'abord appuyée sur un examen approfondi de nos travaux anthropologiques, menés depuis 2014, relatifs à la santé au travail, aux risques toxicologiques et aux dynamiques sociales en milieu minier (A. Ouédraogo, 2014 ; Ouédraogo, 2025). Ce corpus a été enrichi par les données statistiques (MEMC, 2024) ainsi que par des analyses socio-économiques (G. Sangli, 2023) concernant l'implication des femmes dans le secteur. Parallèlement à cette phase documentaire, l'étude synthétise les résultats d'enquêtes épidémiologiques majeures menées en Afrique de manière générale et en particulierité au Burkina Faso, notamment celle de l'ANEEMAS (2021), réalisée auprès de 263 artisans miniers pour quantifier la prévalence des pathologies respiratoires, palustres et infectieuses, et celle de l'ANSAL-BF (2024), portant sur 315 individus, qui apporte un éclairage sur les disparités de genre et les comportements à risque (ANEEMAS, 2021 ; ANSAL-BF, 2024).

L'évaluation des risques chimiques s'appuie, quant à elle, sur des données biologiques relatives à l'exposition au mercure et à la poussière de silice, analysées sous l'angle de la physiopathologie néonatale et de la santé environnementale. Enfin, l'étude adopte une perspective de genre pour interpréter les vulnérabilités sociales, telles que les violences basées sur le genre et les barrières éthiques d'accès aux soins, afin de dresser un portrait global des enjeux de la santé maternelle et infantile sur les sites d'exploitation minière artisanale.

6. Résultats

6.1. Un profil épidémiologique et toxique inquiétant

Le secteur de l'exploitation minière artisanale (EMA) au Burkina Faso est associé à une morbidité élevée, résultant de l'exposition professionnelle à des substances toxiques et de conditions de vie précaires (A. Ouédraogo, 2014 ; Ouédraogo, 2021). Selon l'étude de l'ANEEMAS (2021), la morbidité est dominée par les infections respiratoires (80,22 %), causées par l'inhalation constante de poussières de silice lors du broyage, augmentant les risques de pathologies pulmonaires chroniques comme la pneumoconiose (Ouédraogo, 2020a ; Zidnaba et al., 2020).

Le milieu de vie est également marqué par une forte prévalence du paludisme (55,9 %) et des infections sexuellement transmissibles, notamment la syphilis (20,5 %), dont la propagation est aggravée par un faible usage de préservatifs (64 % des travailleurs). Les comportements à risque incluent également une consommation excessive d'alcool (72 %) et un recours massif à l'automédication (65 %). L'ANSAL-BF (2024) souligne par ailleurs une disparité de genre marquée dans la consommation de tabac, touchant principalement les hommes.

Le péril toxicologique le plus grave demeure l'usage massif du mercure pour l'amalgamation (ARM et AGEREF/CL, 2019). Ce neurotoxique puissant franchit la barrière placentaire, provoquant des malformations congénitales et des retards graves de développement psychomoteur chez le fœtus (Ouédraogo, 2021 ; ANEEMAS, 2021). Les données biologiques confirment l'ampleur du risque avec une concentration urinaire de mercure anormalement élevée chez 15,2 % des artisans.

Les femmes et les enfants sur les sites aurifères sont exposés à un environnement hautement toxique. L'inhalation du mercure sous forme de gaz lors du grillage de l'or est particulièrement dangereuse car le méthyl-mercure traverse facilement la barrière placentaire. Cette exposition peut entraîner des avortements spontanés, des malformations fœtales et de graves troubles neurologiques et cognitifs chez le nouveau-né. Par ailleurs, la manipulation constante de l'eau et des produits chimiques provoque des plaies cutanées et des maladies respiratoires dues à la poussière omniprésente.

6.2. Vulnérabilités et barrières systémiques d'accès aux soins

Les artisanes font face à des barrières multidimensionnelles qui compromettent leur bien-être. L'éloignement géographique des sites restreint significativement l'accès aux services de santé publique, impactant particulièrement le suivi de la santé maternelle et infantile. L'accès aux soins est par ailleurs complexifié par des dysfonctionnements éthiques documentés par Alizèta Ouédraogo (2014 et 2021) : certains agents de santé pratiquent une surfacturation illicite, incitant les femmes à dissimuler leur activité professionnelle. À l'inverse, certain.e.s artisan.e.s minier.e.s rejettent les médicaments génériques, perçus comme un signe d'incompétence médicale par rapport aux spécialités coûteuses. Ces tensions conduisent souvent à la désertion des centres de santé, dégradant la qualité des soins maternels et néonataux.

En se basant sur les déterminants géographiques et économiques de la vulnérabilité l'enclavement des sites, souvent situés dans des zones de brousse reculées, crée une rupture physique avec le système de santé formel. Cette distance géographique est accentuée par la précarité des infrastructures de transport, rendant les évacuations d'urgence ou le suivi régulier de la santé maternelle et infantile extrêmement périlleux. En l'absence de moyens de locomotion adéquats, le coût du transport s'ajoute à la charge financière des soins, constituant une double barrière qui exclut de fait les artisan.e.s minière.e.s les plus précaires des Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS).

En matière de désagrégation du lien social et impact sur la prise en charge, l'instabilité inhérente aux sites miniers favorise la formation d'unions éphémères, souvent dépourvues de reconnaissance juridique ou coutumière solide. Cette fragilité des liens conjugaux se traduit fréquemment, en cas de grossesse, par des phénomènes de désengagement ou de refus de paternité. L'abandon de la femme enceinte par son conjoint la prive non seulement d'un soutien affectif, mais surtout des ressources financières indispensables pour couvrir les frais d'accouchement et de suivi médical, la plaçant dans une situation de détresse sanitaire aiguë. Les femmes des sites miniers artisanaux au Burkina Faso font face à des mécanismes de stigmatisation et de barrières psychosociales, souvent à des barrières symboliques au sein même des structures de soins. Elles sont victimes d'un double préjugé de la part du personnel soignant : d'une part, une perception de « richesse supposée » liée à l'activité minière qui peut induire des surfacturations ou un manque d'empathie ; d'autre part, une stigmatisation morale les associant à des mœurs légères. Ce climat de méfiance et l'accueil parfois délétère dans les centres de santé découragent ces femmes de solliciter l'aide médicale tant pour elles que pour leurs bébés, renforçant ainsi leur isolement sanitaire.

Enfin, en matière de prévalence des pratiques traditionnelles et résistances culturelles, le recours aux soins est conditionné par un système de croyances profondément ancré. La peur des effets secondaires attribués aux méthodes contraceptives modernes, souvent perçues comme une menace pour la fertilité future, oriente de nombreuses femmes vers la pharmacopée traditionnelle. Par ailleurs, le respect des interdits culturels et la valorisation de l'accouchement à domicile, perçu comme un acte de bravoure ou de conformité sociale, augmentent les risques de complications obstétricales graves en dehors de toute assistance médicale qualifiée.

6.3. Dynamiques sociales et autonomisation précaire

L'exploitation minière artisanale mobilise aujourd'hui plus de 2 millions de personnes sur près de 800 sites (MEMC, 2024). Les femmes occupent une place prépondérante, représentant 40 à 50 % des acteurs (G. Sangli, 2023). Nommées « *tāngpogsé* », elles assurent un rôle financier central, de l'extraction à la commercialisation, souvent poussées vers ce secteur par des ruptures matrimoniales (veuvage, divorces ou mariages forcés).

Toutefois, cette autonomie économique s'accompagne d'une grande détresse sociale. Les conditions de vie se caractérisent par des unions éphémères et des refus fréquents de reconnaissance de paternité (H. M. Konkobo et A. Ouédraogo, 2022). Seules pour assumer la prise en charge de leur grossesse, certaines femmes ont recours à des avortements provoqués via des produits dangereux. Par ailleurs, leur autonomie peut devenir une source de stigmatisation sociale ou de tensions relationnelles avec les hommes, les exposant de fait aux Violences Basées sur le Genre (VBG).

La vie des enfants sur les sites est marquée par une grande vulnérabilité. Dès leur plus jeune âge, les bébés inhalent les poussières de concassage pendant que leurs mères travaillent. Les risques d'accidents sont nombreux, comme l'ingestion accidentelle d'acide ou les chutes dans les trous de récupération d'eau. Sur

le plan social, la présence des enfants favorise la déscolarisation au profit du travail minier et les expose précocement à la délinquance, à la drogue et à la prostitution.

6.4. Protection de l'enfance et risques environnementaux

La vulnérabilité des ménages est accentuée par une diversité alimentaire faible pour 62 % des familles vivant sur les sites (ANEEMAS, 2021). Dans cet environnement, les enfants subissent des risques multiples : maladies infectieuses, blessures accidentelles dans les fosses et exposition directe aux toxines chimiques. Au-delà des risques sanitaires, ils sont confrontés à des menaces sociales graves telles que l'exploitation par le travail, la violence et une sexualité précoce, compromettant durablement leur développement et leur dignité.

La vie des enfants sur les sites miniers est marquée par une extrême vulnérabilité. Dès leur plus jeune âge, les nourrissons inhalent les poussières de concassage pendant que leurs mères travaillent. Les risques d'accidents y sont omniprésents, allant de l'ingestion accidentelle de produits toxiques aux chutes dans les bassins de récupération d'eau (A. Ouédraogo, 2021). Cette situation révèle un profil épidémiologique inquiétant. L'inhalation de vapeurs de mercure lors du traitement de l'or expose les enfants à de graves troubles neurologiques et physiologiques et accroît les risques de malformations fœtales et de troubles cognitifs. Les femmes se heurtent ainsi à des barrières systémiques dans l'accès aux soins, accentuées par l'éloignement des centres de santé et une précarité sociale issue d'unions souvent éphémères. Par ailleurs, l'environnement minier confronte les mineurs (hommes et femmes) à des dangers immédiats, tels que l'exposition aux produits chimiques ou les chutes dans des galeries abandonnées.

Concernant la protection de l'enfance et la santé infantile, l'article 95 (page 39) de la loi n° 016-2024/ALT du 18 juillet 2024 portant code minier du Burkina Faso dispose que le travail des enfants est interdit dans les activités d'exploitation artisanale. Ce code minier prévoit des sanctions pénales sévères à l'article 219 (page 79) punissant d'un emprisonnement de deux à cinq ans et d'une amende quiconque tolère ou feint d'ignorer la présence ou le travail d'enfants mineurs ou scolarisés sur un site minier. Sur le plan environnemental et sanitaire, l'article 28 à la page 19 institue un fonds de réhabilitation, de sécurisation des sites miniers artisanaux et de lutte contre l'usage des produits chimiques prohibés, ce qui participe à la réduction des risques toxiques pour les familles. Bien que la Loi N°016-2024/ALT portant Code minier du Burkina Faso ne mentionne pas explicitement le concept de « santé maternelle et infantile », celle-ci est intrinsèquement protégée sous le prisme de la santé globale des populations impactées (Article 149, page 54)⁹⁴ et par la régulation stricte des produits chimiques toxiques via le fonds de sécurisation des sites (Article 28, page 19)⁹⁵. L'analyse croisée de ces deux articles 28 et 149 révèle une stratégie visant à

⁹⁴ Article 149 (Page 54) :

« Toute personne physique ou morale exécutant des travaux de prospection, de recherche, d'exploitation ou de réhabilitation en vertu de la présente loi, les exécute dans les règles de l'art, de façon à garantir la sécurité et la santé des travailleurs, y compris les sous-traitants et les populations impactées. »

« Elle veille au respect des règles qui régissent l'exposition aux rayonnements radioactifs et électromagnétiques et les activités connexes de transport, de stockage et d'utilisation de matières explosives. »

« Les règles de santé et sécurité au travail applicables aux activités des mines et des carrières sont fixées par voie réglementaire. »

⁹⁵ Article 28 (Page 19) : Il est créé les fonds suivants :

- le Fonds minier de développement ;
- le Fonds de réhabilitation et de fermeture de la mine ;
- le Fonds de réhabilitation, de sécurisation des sites miniers artisanaux et de lutte contre l'usage des produits chimiques prohibés ;
- le Fonds de financement de la recherche géologique et minière et de soutien à la formation sur les sciences de la terre.

neutraliser les externalités négatives de l'industrie extractive par une intégration inédite de l'ingénierie financière et sanitaire. Sur le plan de la toxicologie environnementale, la création du fonds de lutte contre l'usage des produits chimiques prohibés (Article 28) répond à une impérieuse nécessité biophysique. L'usage de substances telles que le mercure ou le cyanure dans l'exploitation minière artisanale induit une bioaccumulation le long de la chaîne trophique, affectant prioritairement le cycle de développement. Dans ce schéma, le couple mère-enfant devient le bio-indicateur le plus critique. Les mécanismes de transfert placentaire et la perméabilité de la barrière hémato-encéphalique chez le fœtus et le jeune enfant les exposent de manière irréversible aux neurotoxiques et aux perturbateurs endocriniens issus des résidus miniers.

Sur le plan de la gestion des risques mutagènes et génotoxiques, l'article 149, en imposant la conformité aux normes régissant les rayonnements électromagnétiques et radioactifs, instaure une surveillance rigoureuse des risques mutagènes. Scientifiquement, l'exposition chronique, même à de faibles doses de rayonnements ionisants, est susceptible d'altérer l'intégrité de l'ADN germinal, les hormones et les processus de division cellulaire. Une telle altération compromet non seulement la santé maternelle, mais également la viabilité, l'état physiologique et le patrimoine génétique de la descendance. Par ailleurs, l'obligation d'exécuter les travaux selon les « règles de l'art » sous-tend une maîtrise de la cinétique environnementale, visant à limiter la dispersion des poussières fines et la contamination des aquifères par des protocoles techniques stricts. La synthèse de ces dispositions établit une corrélation directe entre la solvabilité des fonds de réhabilitation et la réduction de la morbidité environnementale. La restauration des sites miniers n'est plus perçue comme une simple remise en état paysagère, mais comme une réhabilitation fonctionnelle visant à stopper la lixiviation des métaux lourds. En mobilisant le Fonds de financement de la recherche (Article 28), la loi transforme la surveillance épidémiologique en un outil de pilotage stratégique. Cette structure juridique crée un écosystème où la protection des populations vulnérables est garantie par une double barrière financière et réglementaire. L'approfondissement de cette surveillance repose sur une approche de biomonitoring humain visant à quantifier l'exposition réelle aux agents stressants. De ce fait, une vigilance doit intégrer des analyses géochimique et toxicologique de la biodisponibilité des contaminants dans les sols, les eaux de boisson ainsi que dans les produits maraichers. Grâce au financement de la recherche, des études de cohortes longitudinales peuvent être menées pour détecter les niveaux d'exposition et les risques de pathologies chroniques ou de retards de croissance staturo-pondérale. En couplant la surveillance automatisée des particules fines aux registres de santé maternelle et infantile, l'État dispose désormais des leviers pour modéliser le risque sanitaire et ajuster les exigences de réhabilitation, garantissant ainsi la prévention des maladies et la préservation du capital santé des générations futures.

Conclusion

L'exploitation minière artisanale s'apparente à une "économie de rêves" permettant de lutter contre la pauvreté, mais elle représente un risque majeur pour la santé maternelle et infantile. Si la transition vers des méthodes sans produits chimiques est une nécessité environnementale, elle menace de marginaliser davantage ces femmes en l'absence d'alternatives économiques viables. Dès lors, une approche intégrée de type One Health, liant la santé humaine à la préservation des écosystèmes, s'avère indispensable pour assurer un avenir durable aux communautés minières. Puisque la santé des mères et des enfants constitue le baromètre primordial de la dignité humaine, cette vision multisectorielle n'est plus seulement une option, mais un impératif éthique et social. Pour améliorer durablement la situation sur les sites miniers, il est impératif d'intégrer des exigences sanitaires strictes dès les processus d'octroi ou de renouvellement des autorisations d'exploitation.

Parallèlement, le soutien à l'organisation des artisanes minières en coopératives renforcerait leur pouvoir de négociation et leur permettrait d'accéder à des équipements moins toxiques.

Sur le plan médical, la formation des agents de proximité aux pathologies spécifiques du secteur est essentielle. Elle doit s'accompagner d'actions de santé communautaire et de campagnes de sensibilisation visant un changement profond des comportements à risque. Enfin, l'établissement d'un système de surveillance épidémiologique, l'implantation de postes de santé fonctionnels à proximité des sites et l'instauration d'une couverture médicale dédiée aux artisan.e.s constituent des leviers indispensables pour sécuriser l'avenir des mères et de leurs enfants.

L'exploitation minière artisanale au Burkina Faso dépasse la simple extraction de ressources ; elle forme un écosystème complexe où s'entremêlent survie économique et urgences sanitaires. Si cette activité offre une autonomie financière à des milliers de femmes, les données recueillies démontrent que ce gain s'obtient au prix de vulnérabilités majeures : exposition chronique aux neurotoxiques, prévalence de pathologies respiratoires et métaboliques et barrières structurelles d'accès aux soins. Dès lors, la protection sociale et sanitaire sur les sites d'exploitation minière artisanale ne doit plus être perçue comme une variable d'ajustement. La mutation de cette filière exige une réponse audacieuse, intégrant des politiques de médecine communautaire et d'éducation aux risques environnementaux. À terme, l'enjeu est de concilier la vitalité de l'exploitation minière artisanale avec le respect des droits fondamentaux, afin que la quête de prospérité ne se fasse plus au détriment des générations futures.

Références Bibliographiques

ABDOU AMADOU Sanoussi, 2020, *Évaluation des impacts de l'exploitation artisanale de l'or sur le site d'orpaillage de Komabangou (Liptako, NIGER)*, mémoire de master, Universités de Liège et Louvain.

Académie Nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF), 2024, *Exploitation aurifère au Burkina Faso : conséquences économiques, environnementales, sanitaires et sociales*, Rapport d'étude, ANSAL-BF.

Agence Nationale d'Encadrement des Exploitations Minières Artisanales et Semi-mécanisées (ANEEMAS), 2021, *Étude sur les caractéristiques épidémiologiques et les risques sanitaires sur les sites aurifères de la région du Sud-Ouest*, Rapport final, Développement Plus SARL.

Alliance pour une Mine Responsable (ARM) et AGEREF/CL, 2019, *L'écologie politique du mercure dans le secteur de la Mine Artisanale et à Petite Échelle (MAPE) d'or au Burkina Faso*. Consulter le 18 février 2026. https://www.iucn.nl/app/uploads/2021/03/regional_mercury_report_burkina_faso.pdf

AYEH Diana, 2022, « Le droit minier face à l'éthique de l'or : Contestations autour d'une concession minière au Burkina Faso », *Revue internationale des études du développement*, n° 249, pp 35-62.

BOHBOT Joseph, 2017, « L'orpaillage au Burkina Faso : une aubaine économique pour les populations, aux conséquences sociales et environnementales mal maîtrisées », *EchoGéo* [En ligne], 42 | 2017, mis en ligne le 31 décembre 2017, consulté le 09 octobre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/15150> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/echogeo.15150>

KÉRÉ Cyrille, PALÉ Augustin et LOMPO Miyemba, 2022, « Gestion des conflits dans l'exploitation minière industrielle : jeu d'intérêts et stratégies des acteurs dans la commune de Sabcé, Burkina Faso », *Revue Hybrides RALSH*, n° 3 (5).

KONKOBO Hermann Moussa, OUÉDRAOGO Alizèta, 2022, « Exploitation minière artisanale de l'or et violences à l'égard des femmes au Burkina Faso, 2003-2015 : le vécu quotidien des orpailleuses de la province du Yagha », Les Cahiers de l'ACAREF, (numéro spécial) 3, pp 140-164.

LECLERC-OLIVE Michèle, OUEDRAOGO Alizèta, TRAORE Tiémoko et MEGRET Quentin, 2023, *Étude de capitalisation sur l'orpaillage dans les pays du G5 Sahel et au Sénégal*, Rapport final, Plateforme d'Analyse du Suivi et d'Apprentissage au Sahel (PASAS).

MAMAN ILLATOU Oumar El Farouk, 2021, *Impacts de l'orpaillage et de l'agriculture sur la qualité des eaux du Liptako nigérien : identification des hot spots des pollutions métalliques et organiques, transferts de connaissances entre recherche et terrain*, thèse de doctorat, IMT Mines Alès et Université Abdou Moumouni de Niamey.

OUEDRAOGO Alizèta, 2020, « De l'« empowerment » des femmes lobi sur les sites d'orpaillage dans le Sud-Ouest du Burkina Faso », in *Militance pour la connaissance des sociétés du Sud-Ouest du Burkina Faso*, coordonné par Yamba Bidima et al., L'Harmattan, Paris, pp 171-180.

OUEDRAOGO Alizèta, 2021, « “Tāngpogsé” : De l'anthropologie de l'orpaillage au féminin à la santé maternelle et infantile dans le Sud-Ouest du Burkina Faso, Doctorat en Sociologie et Anthropologie, sous la direction de Michèle CROS et de Gabin KORBEOGO, Université Lumière Lyon 2 (France) en cotutelle avec Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso), 360 p.

OUEDRAOGO Alizèta, 2022, « Rapports de genre dans la chaîne opératoire de l'or sur les sites aurifères du Sud-Ouest du Burkina Faso », Mande Studies, n° 24, pp 23-49.

OUEDRAOGO Alizèta, 2025, « Exploitation Minière Artisanale et Santé Maternelle et Infantile au Burkina Faso », Support de communication, Institut de Recherche en Sciences de la Santé, (IRSS), Burkina Faso.

SANGLI Gabriel, 2023, « Femmes et exploitation artisanale de l'or au Burkina Faso : un regard socio-démographique », Revue Internationale Dônni, Vol.3, n°2, pp 143-158.
<https://revuedonni.wordpress.com>

SANOGO Carole, SOME Anbanbio Romaric Aristide et TRAORE Drissa, 2025, « Facteurs liés à la non réhabilitation de la mine de Kalsaka : impact environnemental et social », Revue Hybrides RALSH, n° 3 (5).

SORE Zakaria et MAIGA Alkassoum, 2015a, « Orpaillage et mutation du rapport au savoir : l'or, catalyseur de déperditions scolaires au Burkina Faso, EDUCI n° 12495 du 27 nov. 2015 - 04 trimestre 2015, pp 394-417.

SORE Zakaria, MAIGA Alkassoum, 2015b, « Descendre dans le trou que d'aller en classe : les sites aurifères artisanaux et les déperditions scolaires au Burkina Faso », Annales de l'Université de Ouagadougou, Série A, Vol. 20, Décembre 2015, pp 263-288.

THUNE Matthieu, 2011, « L'industrialisation de l'exploitation de l'or à Kalsaka, Burkina Faso : une chance pour une population rurale pauvre ? », EchoGéo, n° 17.

ZIDNABA Irissa, MILLOGO Abdoul Azize et KOROGO Sylvie, 2020, « Impact de l'orpaillage sur la santé de la population dans le sud-ouest du Burkina Faso », Sciences et technique, Lettres, Sciences sociales et humaines, n° 36 (1), pp 113-138.